



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-048-2022-03

PUBLIÉ LE 17 MARS 2022

Sommaire

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2022-03-16-00006 - Arrêté du 16 mars 2022 - ADP CAF du Val-de-Marne n°1/2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne (5 pages)

Page 3

IDF-2022-03-15-00005 - Arrêté modificatif n°1 du 15 mars 2022 - ADP CA CAF 93 n°2/2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis (5 pages)

Page 9

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-03-16-00006

Arrêté du 16 mars 2022 - ADP CAF du
Val-de-Marne n°1/2022 portant nomination des
membres du conseil d'administration de la
Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 16 mars 2022 – ADP CAF du Val-de-Marne n°1/2022 -
portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales du Val-de-Marne**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des
solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):*

Titulaires :

Mme MAZZOLI (Catherine)

M. RACHEDI (Boujema)

Suppléants :

M. SEDRATI (Abdel)

Mme FREGONA (Valérie, Anne)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):*

Titulaires :

M. TAHIRI (Moulay)

Mme BESSA (Sabrina)

Suppléants :

Mme FOUUDA (Sylvie)

M. VISCONTI (Carmelo)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):*

Titulaires :

Mme BOUANA (Delphine)

Mme FONTAINE (Christine)

Suppléants :

M. IGHEMAT (Pascal)

Mme LOUIS (Lysiane)

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):*

Titulaire :

M. BRAND (Pascal)

Suppléante:

Mme DISPAGNE (Monique)

2° En tant que Représentants des employeurs:

- *Sur désignation de la Mouvement des entreprises de France (MEDEF):*

Titulaire:

Mme PLACE (Pascale)

Suppléante :

Mme AMBRON-COMMAILLE (Sylvaine)

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaires :

M. JULIEN (Aurélien)

Mme GIRON (Séverine)

- *Sur désignation de la Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

M. GRIMONT (Ludovic)

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

- *Sur désignation de la Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire:

Mme GRAPPE (Patricia)

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaire :

M. DAVID (Olivier)

- *Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE):*

Titulaire :

Mme GOSSELIN (Anaïs)

4° En tant que Représentants des associations familiales:

- *Sur désignation de la Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):*

Titulaires :

Mme DUBOUDIN (Sophie)

Mme HAMDAROU (Leila)

Mme LAPEYRE (Hélène)

M. MAGNE (Bruno)

Suppléants :

Mme SOUWEINE (Solène)

M. CHATAIGNIER (Eric)

M. CHEMLA (Xavier)

Mme THOB (Anne-valérie)

5° En tant que personne(s) qualifiée(s) dans le domaine d'activité de l'organisme :

- *Sur désignation du préfet de région :*

M. MORMECK (Jean-marc)

M. BOULOGNE (Roland Ludger)

M. FOUGERAY (Geoffroy)

Mme HOURMANT (Nadine)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 13 mars 2022.

Article 3

L'Adjoint chef d'antenne de Paris de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Ile-de-France.

Fait le 16 mars 2022

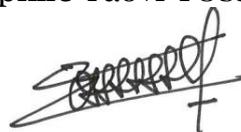
Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Signé : Théophile Yaovi TOSSAVI



Le ministre de l'économie, des
finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation

Signé : Théophile Yaovi TOSSAVI



Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-03-15-00005

Arrêté modificatif n°1 du 15 mars 2022 - ADP CA
CAF 93 n°2/2022 portant nomination des
membres du conseil d'administration de la
Caisse d'Allocations Familiales de la
Seine-Saint-Denis

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des
finances et de la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté modificatif n°1 du 15 mars 2022 - ADP CA CAF 93 n°2/2022 -
portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des
solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 10 mars 2022 - ADP CA CAF 93 n°1/2022 - portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires :

Mme SOLER KERRIEN (Marie-Antoinette)

M. HEBERT (Xavier)

Suppléants :

M. DIALLO (Mouhamadou)

Mme JORDANOVA (Maria)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

Titulaires :

Mme KHITMANE (Zora)

M. BENEFICE (Thierry)

Suppléants :

M. NDIAYE (Ibrahima)

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

Titulaires :

M. PAINCHAN (Reza)

Mme ANTAR (Sakina)

Suppléants :

Mme CORDOVA ALISTE (Carolina)

M. PETILAIRE (Patrick)

*Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération
Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaire :

DROT (Eric)

Suppléant :

M. BUGEAUD (Alexandre)

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):

Titulaire :

Mme JOLIVET (Françoise)

Suppléant :

M. LE MOUËL (François)

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation de la Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires :

M. MAY (Olivier)

Suppléants :

Non désignés

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaires :

M. GARNIER (Pierre)

M. ZAIER (Haykaile)

Suppléants :

M. MELLA (Philippe)

Mme REDELSPERGER (Magali)

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

M. LEVEQUE (Stéphane)

Suppléant :

M. LEMOINE (Jean-Maurice)

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

M. MOSSOT (John)

Suppléant :

M. YOUSFI (Hocine)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaire :

M. POURRE (Bruno)

Suppléant :

Non désigné

Sur désignation de la Fédération Nationale des Autoentrepreneurs (FNAE):

Titulaire :

M. SCOGNAMIGLIO (Sébastien)

Suppléante :

Mme COUPEAU (Bérangère)

4° En tant que Représentants des associations familiales:

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):

Titulaires :

Mme SIDIBE (Salimata)

Mme BILLARD (Sylvie)

M. BERNARDELLI (Stéphane)

Mme THIAM (Mariam)

Suppléante :

Mme BRIKH (Zahia)

5° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme :

Sur désignation du préfet de région :

Mme FAGEL (Myriam)

M. DE BODMAN (Florent)

Mme MARTEL (Sabrina)

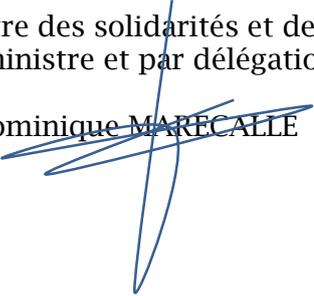
M. BERTHELOT (Bruno)

Article 2

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France

Fait le 15 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation


Dominique MARECALLE

Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE

